

Publié le 22/05/2012

Secteur public : Un groupement européen pour l'achat d'innovations

Le Resah-IDF (centrale d'achats des hôpitaux franciliens) prend la tête d'un projet d'achat public d'innovations, soutenu par la Commission européenne à hauteur de deux millions d'euros, qui regroupe des centrales d'achats et des organismes spécialisés dans l'innovation.

Par la rédaction

Baptisé « Happi », pour Healthy Ageing in Public Procurement Innovation, ce projet est pour l'heure centré sur des solutions destinées à accompagner le vieillissement. Les quatre autres centrales d'achats faisant partie du noyau dur fondateur avec le Resah-IDF sont le NHS CS (National Health Services, Commercial Solutions), qui gère les achats du ministère de la Santé britannique, la centrale d'achats de la région italienne du Piémont, la centrale Mercure, qui gère les achats d'une douzaine d'hôpitaux privés à but non lucratif belge et la centrale d'achats des hôpitaux luxembourgeois. L'ensemble représentant un volume d'achats potentiels de plus de 3 milliards d'euros.

Leur projet d'achat public d'innovation devrait déboucher en 2013 à la création d'une plate-forme commune de sélection, classement des solutions d'entreprises innovantes destinées à être présentées aux centrales membres du réseau Happi. Cet outil sera développé avec le soutien du NHS National Innovation Centre, également partenaire.

Trois autres organismes experts en innovations sont associés : Oséo, qui participera sur la sélection des PME innovantes et étudiera les dispositifs de financement complémentaire à leur portée ; l'Ecole des hautes études en santé publique, qui aidera notamment à identifier de nouveaux acheteurs hospitaliers afin d'élargir le réseau ; le conseil international pour les initiatives écologiques (Iclei), qui regroupe aussi un grand nombre d'acheteurs responsables ; et l'Université de Turin, qui interviendra en support juridique. « Nous avons une directive européenne comme socle juridique commun, explique le président du Resah-IDF, Dominique Legouge, mais dans la partie contractuelle, nous devons faire attention à d'éventuelles déclinaisons en droit national, notamment en ce qui concerne les questions de propriété intellectuelle ».

Bénéficiant du soutien de Pacte PME, l'initiative Happi a aussi vocation à soutenir le développement des PME innovantes européennes. « En leur donnant accès à nos centrales d'achats, l'idée est de créer un marché européen pour leur permettre de se développer ensuite au niveau mondial », relève Dominique Legouge. « Il s'agit de montrer que le secteur de la santé n'est pas seulement un secteur qui coûte mais un secteur qui innove ». Happi permettra du même coup à ses membres de se passer de l'intermédiaire des grands groupes qui assimilent souvent des solutions conçues initialement par des start-up ou des PME.

« Cette plate-forme a aussi vocation à démontrer la capacité qu'ont des centrales d'achats européennes à acheter en commun et à créer des liens pérennes entre elles », explique le président du Resah-IDF, Dominique Legouge, confiant à l'idée que d'autres initiatives de mutualisation pourraient suivre en cas de succès.

 RÉAGIR

 RECOMMANDER

 SUR LE MÊME THÈME